



Le Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire visite Haïti



De gauche à droite, le ministre français de l'agriculture; la première ministre d'Haïti et le commissaire européen au développement

Le Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, Louis Michel, a visité Haïti pour la troisième fois depuis 2005, le 5 et 6 février 2009 pour réitérer le message de solidarité de l'Union Européenne avec le peuple haïtien et pour constater l'avancement des projets financés par le Fonds Européen de Développement (FED)

Lors de sa visite il a inauguré le nouveau bureau humanitaire de la Commission européenne, avant de s'entretenir bilatéralement avec le Premier Ministre et de prononcer un discours devant le Parlement Haïtien. Il s'est rendu, ensuite, dans le département du Centre, où il a inauguré les travaux de réhabilitation du tronçon de la Route Nationale No3 reliant les villes de Hinche et Mirebalais.

Lors de son arrivée à Port au Prince le Commissaire Michel a déclaré: "L'engagement européen en Haïti est important et prend en compte tous les aspects de la difficile réalité du pays. Nous voulons démontrer notre soutien durable aux populations les plus vulnérables en instaurant un bureau d'aide humanitaire. Par ailleurs, nous entendons réaffirmer notre soutien aux autorités nationales dans leurs efforts de stabilisation et de développement de long terme."

Un engagement de long terme pour le développement durable

Par ailleurs, dans le domaine du développement, la Commission européenne est l'un des principaux bailleurs de fonds en Haïti et prévoit, pour le 10ème FED (2008-2013), une enveloppe de 291 millions d'euros. Ces moyens financiers se concentreront dans les secteurs de la gouvernance et des infrastructures routières.

La Route Nationale 6, reliant Cap Haïtien, deuxième ville du pays, à la frontière dominicaine, vient d'être réhabilitée grâce au financement européen. De plus, le premier tronçon de la route Nationale 3, entre Port au Prince et Mirebalais, sera terminé au prochain mois de juillet.

A l'occasion de la visite du Commissaire Michel, la Délégation de la Commission européenne en Haïti a lancé un appel à propositions pour des projets de développement local ouvert aux acteurs non étatiques et aux autorités locales haïtiennes. Cet appel à propositions précède deux programmes de plus grande envergure qui seront financés par le FED en soutien au processus de décentralisation et aux organisations de la société civile locale.

Solidarité avec les populations les plus touchées par la crise humanitaire

Le nouveau bureau d'aide humanitaire devrait améliorer grandement l'efficacité de l'aide décidée en 2008 (19 millions d'euros) et soutiendra les projets notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire.

En 2008, le montant de l'aide humanitaire de la Commission et des Etats membres en Haïti s'élève à plus de 40 millions d'euros. Ces fonds ont permis de faire face aux défis les plus urgents et ont financé des projets de préparation aux catastrophes naturelles.



Un moment de la cérémonie d'inauguration des travaux sur la RN3 Mirebalais-Hinche

La Commission européenne lance une «facilité alimentaire» en faveur des pays en développement

La Commission européenne a adopté le 30 mars 2009 une série de projets, d'un montant total de 314 millions €, pour soutenir l'agriculture et améliorer la sécurité alimentaire dans 23 pays en développement à travers le monde, dont Haïti. Il s'agit de la première décision de financement arrêtée dans le cadre de la «facilité alimentaire» d'1 milliard € adoptée à la fin de l'an dernier pour faire face aux problèmes de sécurité alimentaire de plus en plus graves rencontrés par de nombreux pays en développement.

M. Louis Michel, membre de la Commission européenne (CE) chargé du développement et de l'aide humanitaire, s'est exprimé en ces termes: «l'Europe a déjà apporté des solutions humanitaires à la crise alimentaire dans le cadre de son aide d'urgence. La «facilité alimentaire» lui permet d'aborder cette crise sous l'angle du développement en allouant 1 milliard € sur trois ans pour remettre l'agriculture sur pied. Les projets adoptés ce jour s'adressent aux 23 pays les plus durement touchés et entendent lutter contre la crise alimentaire qui frappe déjà les pays en développement. Dans les prochains mois, nous ne devons pas

oublier les répercussions de la crise financière et de la récession économique sur les pays en développement. Leurs effets commencent seulement à apparaître clairement et pourraient être bien plus graves que prévu. L'Europe se polarise, à juste titre, sur les plans de relance visant à redresser sa propre économie, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle entend revoir à la baisse son engagement envers les pays en développement, ainsi qu'en témoignent clairement les décisions telles que celle qui a été adoptée aujourd'hui.»

La décision de la Commission souligne le rôle important joué par l'Union européenne en tant que premier partenaire mondial dans l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers le globe. Les projets qui seront financés amélioreront les conditions de vie de millions de personnes, parmi les plus pauvres, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

À mi-chemin entre l'aide d'urgence et la coopération au développement à moyen et à long terme, la «facilité alimentaire» est prévue pour une durée de trois ans (2009-2011) et soutiendra plusieurs types d'activités différentes.

La facilité alimentaire pour Haïti

Haïti, durement frappée en 2008 par la hausse des prix des biens alimentaires et par les intempéries bénéficiera d'une aide de 19.8 millions d'euro dans le cadre de la 'facilité alimentaire'.

Ce montant fait partie des nouveaux engagements assumés par la CE lors de la conférence des bailleurs de fonds d'Haïti tenue à Washington en avril et sera partagé entre plusieurs actions:

- 10 millions d'euros seront alloués à la FAO pour son appui à la politique gouvernementale de relance de la production agricole nationale et de protection des bassins versants.
- 5.8 millions d'euros seront directement versés au ministère des finances en appui au prochain exercice budgétaire.
- 4 millions d'euros financeront des projets de développement rural sélectionnés suite à un appel à propositions ouvert lancé par la délégation de la CE en Haïti



L'Europe vote son parlement

Les élections européennes 2009 se dérouleront du 4 au 7 juin dans les 27 Etats de l'Union européenne. Plus de 375 millions d'électeurs seront appelés à élire leurs représentants pour les cinq années à venir: 736 députés européens.

Le Parlement européen représente les citoyens des Etats membres au niveau de l'UE. Il est la seule assemblée parlementaire multinationale au monde élue au suffrage universel et la seule institution de l'Union européenne soumise, depuis juin 1979, au suffrage direct. Des élections sont organisées tous les cinq ans.

Depuis 1958, le Parlement européen (PE) a connu des évolutions: avec les élargissements successifs, l'Union passant de six Etats membres à 27, le nombre de députés européens est passé de 142 à 736, et ses langues officielles de 4 à 23. En outre, à chaque révision des traités, le Parlement a vu ses pouvoirs renforcés: en 1958, il se contentait de donner son opinion, aujourd'hui il décide sur un pied d'égalité avec les représentants des gouvernements nationaux la majorité de la législation de l'UE.

Chaque Etat Membre de l'Union Européenne est représenté par un numéro de parlementaires proportionnel à sa population.



Etat membre	Nombre de députés pour les élections de juin 2009
Allemagne	99
France; Italie; Royaume - Uni	72
Espagne; Pologne	50
Roumanie	33
Pays Bas	25
Belgique; Portugal; Grèce; Hongrie; Rep. Tchèque	22
Suède	18
Bulgarie; Autriche	17
Danemark; Slovaquie; Finlande	13
Lituanie; Irlande	12
Lettonie	8
Slovénie	7
Estonie; Chypre; Luxembourg	6
Malte	5

Les députés européens ne siègent pas par nationalités mais selon des groupes qui correspondent à leurs affinités politiques. Un groupe politique est composé de membres élus dans au moins 6 pays de l'Union européenne et compte un minimum de 20 membres. Suite à une récente décision du Parlement, après les élections européennes de juin 2009, un minimum de 25 membres représentant au moins 7 Etats membres sera nécessaire pour constituer un groupe politique.

Il y a 7 groupes politiques représentés au parlement européen. Le groupe actuellement majoritaire est le groupe du Parti populaire (PPE 288 députés), suivi par le groupe socialiste (PSE 217 députés) et le groupe des libéraux (ADLE : 100 députés).

Dans des domaines politiques variés, le Parlement européen dispose d'un pouvoir de décision égal à celui du Conseil des ministres des 27 gouvernements de l'UE. Même dans des secteurs tels que l'agriculture ou la politique extérieure, où le PE est simplement consulté ou informé, ses débats et résolutions peuvent influencer l'agenda et les décisions du Conseil. Le PE possède également de larges pouvoirs budgétaires et exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions européennes.

Si les Etats membres le ratifient, le Traité de Lisbonne créera le cadre juridique et les instruments nécessaires pour relever les défis les plus pressants lancés à l'Europe et répondre aux attentes des citoyens. En donnant au Parlement directement élu plus de pouvoirs sur le processus de décision européen dans des domaines tels que les affaires intérieures, l'agriculture et le budget, il contribuera à renforcer le caractère démocratique de l'UE dans son ensemble.

Plus de la moitié des électeurs européens sont des femmes mais les femmes sont encore sous-représentées au parlement européen. Cependant, au fil des années, le pourcentage de femmes parlementaires a augmenté régulièrement: alors que seulement 16,3% des députés étaient des femmes en 1979, ce pourcentage est passé 30,3% en 2004.



La coopération Européenne en Haïti en 2008: 81 millions d'euros



Du 1er janvier au 31 décembre 2008 la Commission Européenne a décaissé 81,013,496 EUR en faveur de projets et programmes mis en œuvre en Haïti dans plusieurs domaines.

Environ 70% du montant total a été destiné au principal secteur de concentration de l'aide européenne, les infrastructures, notamment les axes routiers Cap Haïtien-Ouanaminthe (Route National 6), inauguré le 12 décembre 2008 et Port au Prince-Hinche, en cours de réhabilitation.

La Commission Européenne est l'un des principaux bailleurs de fonds d'Haïti, la programmation du 10ème Fonds Européen de Développement, prévoit des investissements à hauteur de 304.6 millions d'euros d'ici 2013.

PAIEMENTS EFFECTUES EN 2008 PAR SECTEUR D'INTERVENTION	EUR
Education et formation professionnelle	3.884.504
Gouvernance et Droits de l'Homme	3.860.149
Infrastructures routieres	43.272.086
Autres infrastructures	13.314.956
Developpement rural et environnement	4.527.778
Assistance Technique	4.703.190
Appui direct au budget de l'Etat	5.000.000
Aide d'urgence et humanitaire	2.450.833

PROGRAMME INDICATIF FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT (2008-2013)	EUR
Infrastructures	175 mln
Appui budgetaire direct	48 mln
Gouvernance	36 mln
Soutien aux initiatives des acteurs non etatiques	8.8 mln
Strategie bi-nationale (Haïti - Republique dominicaine) et appui à l'Accord de Partenariat Economique (APE)	12 mln
Assistance technique et soutien institutionnel	7.5 mln
Appui aux initiatives culturelles	3.7 mln
Aide d'urgence et humanitaire	13.6 mln

